

MOISENAY

Au coeur de l'Ancoeur



MAGAZINE MUNICIPAL

**NUMERO 2
JUN 2022**



Un budget réaliste et ambitieux



Chère Mosenienne, chers Mosenien,

Avant toute chose, je tiens à vous dire un grand merci pour votre mobilisation en faveur des familles ukrainiennes. Ainsi ce formidable élan de générosité s'est largement organisé dans notre commune grâce à vos dons en fourniture de première nécessité mais également en hébergement pour une famille.

Quant au Covid-19, 2022 sera l'année de la fin de l'épidémie : espérons-le fortement, malgré les nombreuses controverses, l'optimisme est possible !

La crise du pouvoir d'achat frappe les ménages, les entreprises, mais aussi les communes. Malgré les fortes augmentations, notamment, de l'énergie, nous avons fait le choix de ne pas augmenter le taux des impôts, comme tant d'autres communes ont dû le faire. Maîtriser au mieux nos dépenses de fonctionnement a été le maître mot de nos choix pour 2022 avec des dépenses au plus juste tout en privilégiant nos écoles et nos aînés. Je tiens à remercier notamment le personnel, le corps enseignant et les associations qui nous ont aidés et compris le sens de notre démarche pour 2022. Notre quotidien sera de trouver des solutions d'économies au jour le jour. Espérons que nous y verrons plus clair en 2023 !

Nous avons pu, enfin, vous exposer le projet de Cœur de bourg consistant notamment en l'installation d'une boulangerie avec petite épicerie. Avec la réfection de la rue des Galernes intégrant un réseau d'eaux pluviales, ces deux opérations représentent des actes forts de notre engagement. Le permis de construire étant accordé, la prochaine étape consiste à consulter les entreprises. Le Cœur de Bourg est désormais la priorité. Pour cela, nous la réaliserons sur 3 années budgétaires si nécessaire. A l'occasion de l'exposition publique du 21 mai dernier, vous avez été nombreux à nous confier votre soutien. Comme vous, nous sommes persuadés que ce projet répondra aux questions de lien social et de proximité.

En ce qui concerne, l'avancée de nos travaux sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU), je remercie les membres du Comité consultatif du PLU pour leur implication régulière à mener ce dossier.

La réflexion a été menée, à la suite du diagnostic communal, en examinant le territoire au travers des grandes thématiques telles que le développement de l'habitat, les équipements, le développement économique, les transports et déplacements, l'environnement et le paysage, avec trois axes d'orientations majeures pour l'avenir de notre village :

- Envisager un développement de qualité et durable
- Préserver et améliorer le cadre de vie et le fonctionnement urbain
- Préserver et valoriser le patrimoine paysager et environnemental

Les propriétaires directement concernées ont été invités à nous faire part de leur avis sur le développement de leur propriété afin de poursuivre la vision d'aménagement et de développement de notre village à l'horizon 2030.

Les étapes d'avancement du PLU feront l'objet d'une communication spécifique.

Je vous donne rendez-vous le 2 juillet à participer à la 1ère Balade gourmande – Pain et Terroir où le résultat de vos votes sur le nom de la boulangerie et petite épicerie sera dévoilée.



Geneviève VAROQUI, votre maire

*Je vous souhaite
un très bel été,
Geneviève*

SOMMAIRE

Les finances	Page 4 à 5
Les budgets SIRP et CCAS	Page 6
L'école	Page 7
Le projet Coeur de Bourg	Page 8 à 10
La CCBRC	Page 11
La vie associative	Page 12 à 17
Les Travaux	Page 18 à 19
Environnement et Sécurité	Page 20 à 21
Paroles des groupes	Page 22 à 23
Etat civil - Urbanisme - Entreprises	Page 23



"Moisenay au coeur de l'Ancoeur" - Bulletin Municipal - Juin 2022 édité par la Mairie de Moisenay, rue de la boucle, 77950 Moisenay

Téléphone : 01 64 81 21 00 - Courriel : mairie@moisenay.fr

Site internet : mairie-moisenay.com - Page Facebook : Commune de Moisenay - Instagram : [commune_de_moisenay](https://www.instagram.com/commune_de_moisenay)

Directrice de la publication : Catherine DURANT, adjointe - Rédaction : équipe municipale - Cl. C RP et Com

Mise en page : Catherine DURANT, adjointe

Impression : IMPRIMERIE ARTISANALE, 8 route Nationale 7, BARBIZON

Téléphone : 01 64 81 22 10 - Fax : 01 64 81 22 19 - Courriel : devisartisanale@orange.fr

Tirage : 650 exemplaires

FINANCES

ANNEE 2021 : Le résultat financier

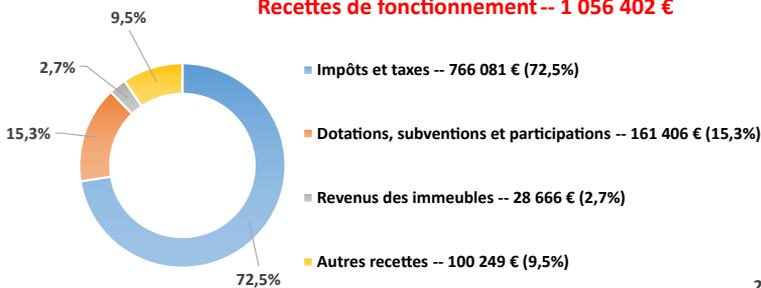
Le compte administratif 2021



Le compte administratif correspond aux recettes et aux dépenses réelles de l'exercice que ce soit en sections de fonctionnement et d'investissement.

Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement -- 1 056 402 €

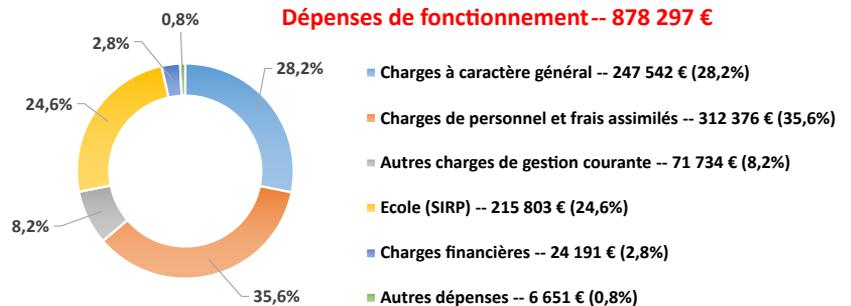


La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement correspond à la capacité d'autofinancement brute (CAF).

Pour l'année 2021, la CAF est dite brute pour 178 105 €, la CAF est dite nette, après avoir soustrait la dette, pour 114 300 €.

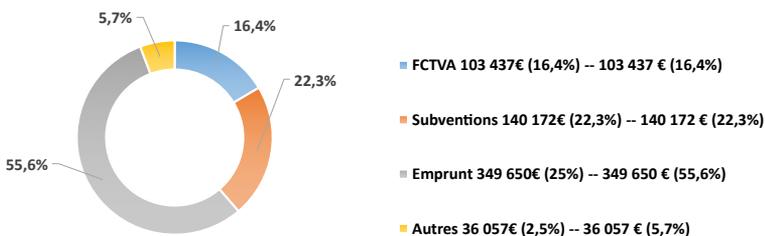
Cette CAF détermine le niveau des investissements possibles dans le budget de l'exercice suivant.

Dépenses de fonctionnement -- 878 297 €



Section d'investissement

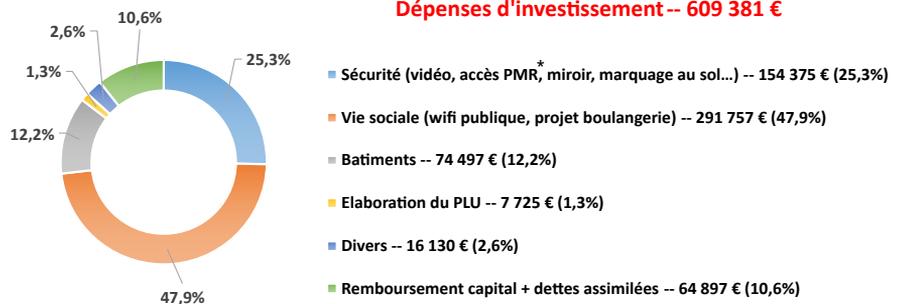
Recettes d'investissement -- 629 316 €



En section d'investissement s'ajoutent, en dépenses et en recettes, les restes à réaliser (RAR) qui correspondent l'année 2021, mais qui seront effectuées sur l'année 2022.

Ce qui correspond à un montant de 206 128 € pour les recettes et 108 519 € pour les dépenses.

Dépenses d'investissement -- 609 381 €



* PMR : personne à mobilité réduite

Pour l'année 2021, la section d'investissement présente un excédent de 55 853 €

A ce résultat de l'année 2021 sont comptabilisés les reports de l'année 2020.

C'est donc un autofinancement, toutes sections confondues, de 546 796 €, qui servira à financer les projets d'investissement prévus en 2022.

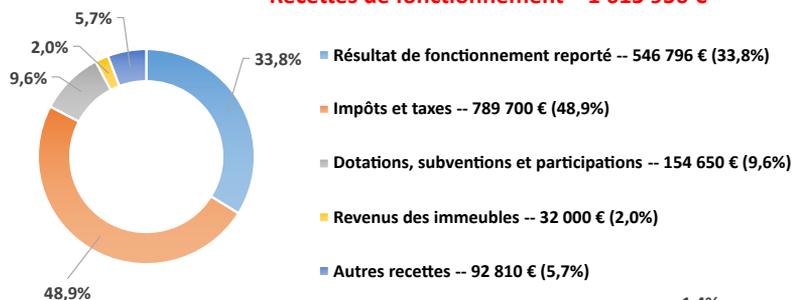
FINANCES

ANNEE 2022 : La prévision financière

Le budget primitif 2022

Délibération du conseil municipal du 08 avril 2022.

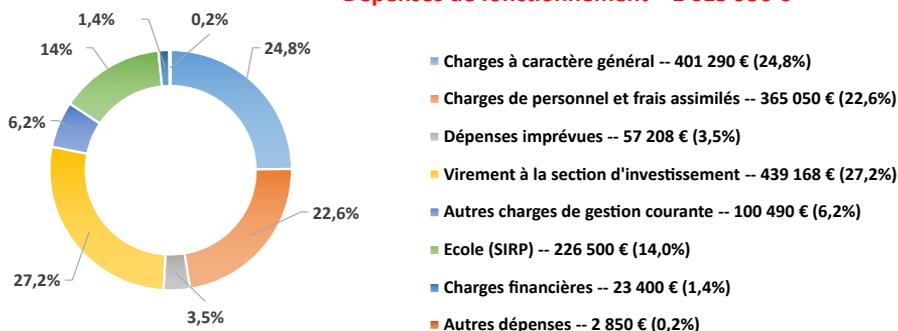
Recettes de fonctionnement -- 1 615 956 €



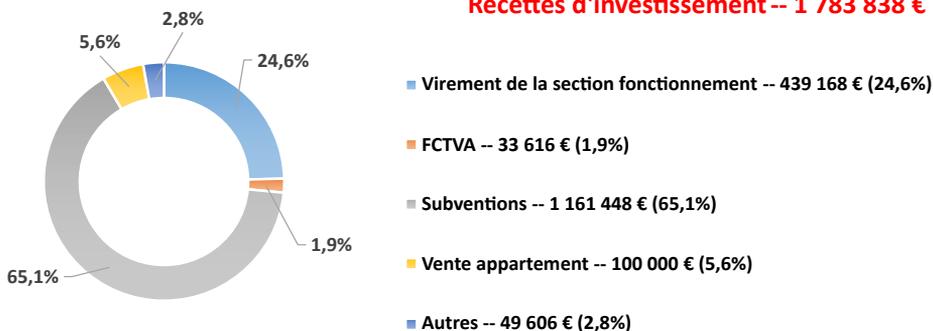
L'objectif de 2022 est de continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de dégager des ressources financières pour les différents projets d'investissement.

Pour la section fonctionnement : une augmentation prévue de 200% pour l'énergie (en prévision de la flambée du prix de gaz).

Dépenses de fonctionnement -- 1 615 956 €



Recettes d'investissement -- 1 783 838 €

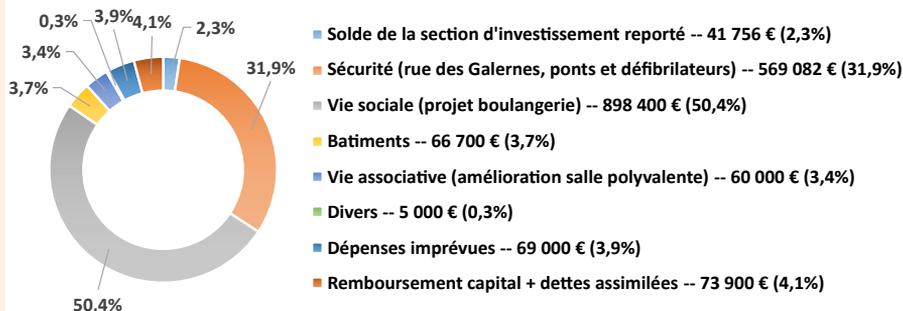


Tous les projets ont fait l'objet de demandes de subventions en 2022 auprès de l'Etat, de la Région ou du Département. Leur obtention conditionnera leur réalisation et leur phasage.

Les priorités seront :

- le projet de la boulangerie et de la petite épicerie, qui pourra se réaliser sur 3 années et pour lequel nous avons obtenu 250 000 € de subventions de l'Etat pour l'année 2022
- la réfection de la rue des Galernes
- l'amélioration de la salle polyvalente
- la restauration des ponts selon un programme à définir.

Dépenses d'investissement -- 1 783 838 €



Le budget est consultable en mairie. Et pour de plus amples informations, il est possible de prendre un rendez-vous.

Les impôts 2022

A l'identique de l'année dernière, nous avons reconduit les taux d'imposition sur le foncier bâti de 2021. Le taux est toujours de 32,51%. Il est resté inchangé depuis 2020.

L'incidence de l'impôt ne portera que sur la revalorisation des bases des taxes relevées par l'ETAT.

Cette augmentation est de 3,4% en 2022 contre 0,2% en 2021.

LES BUDGETS SIRP et CCAS

LES ACTIONS HORS BUDGET COMMUNAL

Le fonctionnement de l'école comme les actions de solidarité en faveur de nos habitants relèvent de budgets spécifiques alimentés par le versement d'une participation communale.

Nos écoles



Les écoles de Moisenay et de Saint Germain Laxis sont gérées par le Syndicat Intercommunal Pédagogique de Moisenay/Saint Germain Laxis (SIRP) pour tout ce qui relève des services périscolaires (garderie et restauration) et de l'entretien des bâtiments et des équipements.

Le comité syndical est formé de représentants élus de chacune des communes (titulaire et suppléant). Pour la première fois, le corps enseignant et les représentants des parents d'élèves ont été invités à l'élaboration du budget 2022. Ainsi, les priorités ont été définies en toute concertation.

Malgré un budget contraint par les augmentations des coûts de l'énergie, pour lesquels nous n'avons aucune lisibilité, il a été décidé de porter la participation des communes de Saint Germain Laxis et de Moisenay à 1 500 € par enfant (+42 €) pour permettre notamment :

- la réalisation de la classe de découverte de l'équitation et de l'art du cirque en novembre pour les élèves des classes de CM1 et CM2
- la mise à disposition d'un agent du SIRP pour la surveillance d'un deuxième dortoir permettant ainsi la poursuite du « décroissement » en maternelle.

La participation des communes à l'équilibre du budget (fonctionnement et investissement) est de 309 047 €, répartie entre elles selon le nombre d'élèves domiciliés dans la commune.

Notre solidarité



Nos aînés, (à partir de 70 ans) bénéficient à Noël d'un panier du terroir et au printemps d'un repas festif avec musique. Le comité a souhaité prendre en compte désormais, ceux et celles qui ne peuvent plus sortir de chez eux en raison de leur handicap. Ainsi, lors du repas annuel, ils n'ont pas été oubliés : un plateau repas leur a été porté à domicile.

Le niveau du budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est en grande partie basé sur le nombre de nos aînés de 70 ans, en augmentation pour 2022.

Rappelons que le CCAS a pour objet également d'aider nos concitoyens momentanément en difficulté, que ce soit sur les plans financier, matériel ou administratif pour leur permettre de se sortir d'une impasse momentanée.

La participation de la commune au budget du CCAS est de 17 000 €.



NOTRE ECOLE



Comme l'année dernière, nos élèves ont bénéficié de deux animations de Maëlyne HENO de l'association des chasseurs.

« Les animaux du jardin, des bois et de notre environnement proche » : fabrication de mangeoires à oiseaux, fabrication d'hôtels à insectes et enquête sur les insectes du jardin.

Dans la continuité de la mise en place du composteur le 17 mars des activités liées au tri des déchets ont été menées dans chaque classe de la PS au CE2.



Nous avons démarré notre projet potager et plantations : du bulbe à la fleur en maternelle, et des graines aux légumes en élémentaire. Nous avons visité un potager original chez un habitant de Moisenay, Henri GAUD.



Le 11 avril pour notre Carnaval et le 100^{ème} jour de classe, les élèves ont eu le plaisir de circuler dans nos rues déguisés.



Les élèves de MS et GS au cours de leurs randonnées ont pu observer les différents paysages qui entourent la commune, les élémentaires eux sont partis à la découverte des villages environnants, Champeaux et Blandy-les-Tours. Le projet se clôturera avec une Ronde Pédestre à Nemours sur 3 jours, du 15 au 17 juin.



Dans le cadre de notre projet « **Savoir rouler** », les élèves ont pu évoluer sur différents parcours dans l'enceinte de l'école et sur le stade pour les CE2.



Nous avons pu bénéficier de nouveau de l'intervention de Marie DELAUNE pour une sensibilisation à la pratique de l'aquarelle en maternelle. Les élèves d'élémentaires ont pu bénéficier d'une initiation par l'USEP au Hockey et à l'escrime bouteille et les CE1 et CE2 à de l'archerie par le maître Christophe.

Toutes les classes de l'école se sont rendues au musée de La Fabuloserie en mai.

"COEUR DE BOURG" Portrait de Benjamin COSTE

« Coeur de Bourg » le boulanger met la main à la pâte !

A 33 ans, Benjamin COSTE sera aux fournils de la boulangerie du Cœur de Bourg qui ouvrira l'an prochain. Jovial bon-vivant, cet artisan du bon goût fier de son histoire, enfant de la Brie, Mosenien de grand-père à petit-fils, Benjamin concocte déjà en coulisse les recettes qui régaleront nos papilles de saveurs de saison, régionales et généreuses. Rencontre.



La crise sanitaire brutale et ses épisodes récurrents de confinement ont bouleversé notre quotidien en perturbant le rythme de nos vies. L'heure était venue de vivre un temps d'introspection. Un face à soi-même qui a été pour beaucoup un formidable révélateur, un accélérateur... Les rêves d'hier sont devenus des projets. Les envies des ambitions. Benjamin COSTE est de ceux-là.

A l'époque, ce jeune père de famille avait remis au placard son rêve d'ouvrir sa boulangerie et de façonner son pain quotidien. Gaillard d'humeur joviale, motard, tatoué et bon-vivant, travaillant depuis quelques années dans une entreprise locale, Benjamin venait de faire construire sa maison à Moisenay. Avec son épouse, Vanessa, pâtissière de formation, ils élevaient paisiblement Liam, leur petit garçon de 7 ans. Si la vie avait éloigné les pas de Benjamin des pétrins, dans un coin de sa tête, son rêve d'ouvrir sa boulangerie était toujours bien vivace.



La boulangerie, une vocation !

« Quand j'y repense aujourd'hui, je me rends compte que j'ai toujours eu la boulangerie dans la peau. Mes parents n'étaient pas du tout de la partie. Matthieu, mon frère cadet est pâtissier au Châtelet-en-Brie. On ne m'y a jamais poussé, c'était une vraie vocation ». Après une scolarité à Le-Mée-sur-Seine puis à Melun, Benjamin opte donc pour l'apprentissage du métier de boulanger. « Je n'étais pas mauvais à l'école, c'est juste que je n'arrivais pas à rester assis derrière un bureau » confie Benjamin qui décroche son CAP de boulanger en 2007. Il commence à travailler chez des artisans à Paris, porte d'Italie, République, dans le 10e également. « J'aime travailler cette matière vivante, la pétrir, la façonner », sourit cet heureux père de famille le sourire vissé aux lèvres et les yeux brillants d'envie : « Une fournée n'est jamais vraiment la même que la précédente. La température, l'environnement, changent la donne. C'est assez aléatoire, c'est un défi de produire la même qualité chaque jour ».

Quand il a découvert le projet municipal de réouverture d'une boulangerie dans le centre historique du village, Benjamin a cédé à la tentation. C'était un signe. Une chance incroyable de pouvoir concilier son envie de se lancer à son compte dans la boulangerie tout en contribuant au dynamisme du village familial où son père a grandi et où il a choisi de vivre avec sa famille depuis 2019.

«Ce projet, je n'aurais jamais osé en rêver ».

Il fallait saisir cette opportunité de contribuer personnellement à ce projet enthousiasmant. Benjamin se rapprocha donc de la mairie, il pris rendez-vous avec Madame le Maire, des étoiles pleins la tête. Le jeune père de famille était conscient de cette formidable occasion de se réaliser professionnellement, d'exaucer enfin ce rêve de pouvoir avoir son destin entre ses mains farinées et de pouvoir façonner son avenir tout en régaland de son savoir-faire les papilles des Moseniens. « Ce projet, je n'aurais pas osé en rêver. Confectionner les pains et les croissants des habitants de ce village qui a vu grandir mon père. A l'époque, je me souviens très bien du centre-bourg, il y avait une épicerie, une boulangerie, un bar, un restaurant, c'était très vivant. Aujourd'hui, il y a heureusement le Bar-restaurant des amis, mais c'est tout. C'est formidable d'être acteur de ce beau projet ! Je suis très impatient de me mettre aux fournils. Mon père ne sera hélas pas là le jour de l'ouverture. Il nous a quittés il y a quelques mois, mais j'ai pu échanger avec lui sur ce projet et il était content je crois ».



"COEUR DE BOURG" Portrait de Benjamin COSTE

Associé à l'opération de revitalisation du « Cœur de Bourg » portée par la municipalité, Benjamin y apporte son expertise de professionnel et son enthousiasme. « Je suis prêt » lance-t-il avec entrain, « Bon, restera bien sûr le financement l'acquisition du matériel qui me revient, je serais propriétaire du fond de commerce et la mairie des murs, elle prendra en charge la rénovation et moi l'équipement et le fonctionnement de la boulangerie et de la petite épicerie attenante». Sur les étals de celle-ci des produits de base pour des courses de dépannage, mais surtout la part belle aux produits locaux, artisanaux et en circuit-court : miel, pâte, bière... Des produits issus du terroir seine-et-marnais, sélectionnés pour leurs caractères et pour leurs saveurs



Pains rustiques et recettes d'antan

Aujourd'hui, la motivation de Benjamin est à la hauteur de l'attente des habitants de voir rouvrir une boulangerie dans le village. Il a déjà trouvé son meunier, travaillé sur l'aménagement intérieur, l'installation du matériel, l'organisation de la partie stock, confection, cuisson et vente. En épicurien avisé, Benjamin a planché sur les petites gourmandises qui fleuriront dans les vitrines et garniront les paniers. « Je souhaite répondre aux besoins nutritionnels de chacun. Il y aura du pain pour tous. Je n'oublierai pas les intolérants au blé et confectionnerai du pain à base d'épeautre, mais aussi réfléchirai à des recettes pour les diabétiques (ma mère est concernée et je sais les difficultés que les personnes diabétiques rencontrent). Je privilégierai le rustique, les recettes d'antan dans la pure tradition céréalière. Les grosses pièces que l'on tranche généreusement.

Il y aura aussi des desserts de saison, des tartelettes aux fruits, de la pâte à choux, des viennoiseries, des gâteaux de voyage et des marbrés. Nous ne serons pas en concurrence avec le Bar-Restaurant des Amis, au contraire, l'objectif est d'être complémentaire de l'offre existante. Nous proposerons des casse-croûtes, des tartes salées à emporter uniquement du snacking pour répondre à une demande existante. Il y a une vraie attente et nous ferons tout pour y répondre. Pour que cela fonctionne et perdure, il faudra que chacun joue le jeu, que les habitants du village reprennent l'habitude d'acheter leur pain dans le village. Mais je suis confiant, ils seront au rendez-vous ».

Oui n'en doutons pas, les fournées se vendront toutes comme des petits pains !

Portrait réalisé par Cl. C.

Samedi 2 juillet de 10h à 17h 1re Balades gourmandes de Moisenay

A la veille des congés d'été, venez célébrer les produits de notre terroir lors d'un événement familial et festif : Les 1re balades gourmandes de Moisenay. Au menu : des jeux, des animations pour petits et grands, des ateliers chocolat, pâtisserie, pain, des jeux, une conférence et une exposition-vente de produits régionaux. Cidre, miel, conserves, sucre d'orge, bière, jus de fruit, ail noir... et même du rhum arrangé mosenien ! Un panel de produits d'exception en circuit-court qui trouveront naturellement leur place sur les étals de la future épicerie de Moisenay et que nous vous proposons de découvrir en avant-première.



Sur place vous pourrez rencontrer les producteurs et échanger avec Benjamin Coste, le futur boulanger du village. Une exposition présentant le projet Coeur de bourg sera accessible dès l'ouverture à 10h, suivra une conférence sur les produits du terroir d'Ile-de-France. A 11h, inauguration des 1re Balades gourmandes de Moisenay et dévoilement du nom que vous avez choisi pour la future boulangerie épicerie. En continu toute la journée : exposition sur le projet Cœur de Bourg et visite -sur demande- de la bâtisse du 18e siècle qui accueillera les commerces.

Nous vous attendons nombreux à ces 1re Balades gourmandes de Moisenay, rendez-vous dès 10h au complexe sportif et culturel, impasse de la Grange. Entrée libre.



Le Projet "COEUR DE BOURG"

21 mai 2022 : 1ère réunion de présentation du projet aux habitants

Le 21 mai 2022, a eu lieu à la salle verte une réunion de présentation du projet. Cette réunion s'est déroulée en présence de Valérie LACROUTE, vice-Présidente de la région Ile de France, Jean-Louis THIÉRIOT, Député et Conseiller Départemental de Seine et Marne, et Christian POTEAU, Président de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux. En marge de la présentation et des discours des élus, les habitants ont pu profiter d'une exposition présentant les différentes thématiques du projet et même une rétrospective des anciens commerces Moseniens.



Extraits du discours de Geneviève VAROQUI

.../...

Cette opération s'inscrit pleinement dans un des axes forts de notre programme électoral quant à la dynamique sociale autour de services à la population et c'est bien cet engagement qui nous a conduit à le mener.

Il y eut d'abord le constat de la fermeture définitive de la boulangerie, rue Grande. Les échanges avec Patricia Lély n'ont pas abouti à sa réouverture ni à une possible reprise par un gestionnaire.

Puis vint le temps des opportunités. Une première opportunité, celle d'une bâtisse du 18ème siècle, 22 rue de l'École, libre de tout occupant, mise en vente. Je donne alors rendez-vous aux conseillers municipaux sur place afin de prendre toute la mesure du potentiel de cette acquisition formant un lien naturel entre la place de l'Église et les équipements sportifs et culturels de l'impasse de la Grange. Une vision d'aménagement du Cœur de Bourg prend forme.

.../...

Pour nous assurer du bien-fondé de cette vision de cœur de bourg, nous invitons Madame Grégoire Dutertre, directrice du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Département et Monsieur Yvonnick Feasson, architecte des bâtiments de France afin de recueillir leur avis. Avis très favorables et unanimes qui nous conduisent à poursuivre la réflexion.

.../...

L'étude de marché de la Chambre des Métiers et de l'artisanat a conclu à un projet correspondant à une implantation économique viable. Je remercie Pascal Pineau et Marianne Villette-Aguin, membres de la Chambre, pour avoir pris le temps de nous accompagner sur ce projet et les précieux conseils délivrés à notre futur boulanger.

.../...

Sur le plan de l'urbanisme, après consultation, c'est la société CERBA, au Mée sur Seine qui a été retenue pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération, en la personne de Jean-Philippe Mejsak associé à Patrick Lecouffe, architecte.

.../...

Le permis de construire a été délivré le 18 mai sans aucune recommandation ni prescription de Yvonnick Feasson, architecte des bâtiments de France et qui nous a délivré ce message : je tiens à souligner la qualité du projet tant sur l'aménagement de la boulangerie comme celui des espaces libres. Je le remercie particulièrement, lui et son équipe puisque qu'en termes d'instruction nous avons pu gagner 2 mois sur les délais réglementaires.

.../...

LA CCBRC



PROJET DE TERRITOIRE : LES GRANDES LIGNES & ORIENTATIONS DEFINIES JUSQU'EN 2032

Lors du Conseil Communautaire du 30 mai dernier, les élus ont délibéré et voté unanimement le projet de territoire de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux.

Véritable feuille de route, socle du Contrat de Relance et de Transition Écologique, le projet de territoire définit les grandes orientations stratégiques et politiques de l'avenir de notre territoire d'ici à l'horizon 2032. Il définit un programme d'actions locales en fonction des besoins et des attentes de la population, des ressources et des enjeux auxquels le territoire est confronté, pour permettre à tous de bien vivre. Ce projet vivant devra s'adapter à la réalité, aux événements imprévisibles, aux contraintes budgétaires et aux opportunités qui se présenteront.

Son élaboration est le fruit d'un travail collaboratif et partagé depuis 2017 jusqu'au 31 décembre 2021. Plusieurs temps et formes de rencontres ont permis aux différents acteurs du territoire (élus municipaux et communautaires, agents, membres d'associations, habitants, partenaires institutionnels, entrepreneurs) de s'exprimer et d'échanger sur leur vision, les enjeux et leurs envies du territoire, notamment lors d'une consultation citoyenne.

L'enjeu du territoire est de renforcer son attractivité afin de proposer des services à la hauteur des attentes de la population dans un cadre de vie respectueux de l'environnement au service de la transition écologique.

Cet enjeu se traduit au travers de 6 orientations stratégiques :

- Tendre vers un territoire solidaire qui garantit à ses habitants le bien vivre ensemble dans un cadre de vie qui répond aux enjeux écologiques,
- Soutenir et accompagner le monde économique (entrepreneurs, agriculteurs, commerçants, acteurs du tourisme...) dans ses actions durables,
- Renforcer les mobilités pour limiter l'impact carbone et désenclaver les zones isolées,
- Préserver les espaces naturels, la biodiversité et le patrimoine architectural
- Favoriser la rénovation énergétique du bâti public et privé,
- Préserver les ressources en eau et favoriser la production d'énergie locale et renouvelable pour limiter la dépendance du territoire aux énergies fossiles.

Ce projet est ambitieux et correspond au mieux aux besoins et enjeux du territoire. La mise en place et le déploiement des actions identifiées s'inscrivent dans le temps, sur du court, moyen et long terme.

**CONCERT
THÉÂTRE
MICRO-FOLIE
ARTS DE LA RUE
ATELIERS PARTICIPATIFS
EXPO**

**FESTIVAL
d'été**

ARGENTEUIL - EDOUARD
- CHAMPEAUX - CREZENNE
- COULBERT
- EVRY-CRESSY-SUR-VEZRES
- FERREY - NEZES

**DU
25 JUIN
AU
9 JUILLET**

GRATUIT
TOUT PUBLIC

+ D'INFOS SUR
BRIEDESRIVIERESCHATEAUX.FR
OU AU
01 60 66 67 10

Logos of partner organizations: Institut Régional de la Culture, Act'art, Le Vaissseau, C.C.P.R., Le Coin des Rues, Musée de la Ville de Paris, Seine 77, Théâtre de la Ville, Brie des Rivières et Châteaux, Evasion.

VIE ASSOCIATIVE

Association des Parents d'Elèves de Moisenay Saint Germain Laxis

APE : la reprise de toutes les manifestations de l'association cette année !

Heureuse de la possibilité de reprendre une vie festive et publique auprès des enfants, des familles et de l'école, l'APE a proposé un grand nombre de ses actions habituelles bien attendues cette année :

- Le loto au mois d'octobre,
- La bourse aux jouets en novembre,
- La vente des sapins et chocolats pour Noël distribués à l'occasion du Téléthon le 04 décembre,
- Le 05 février, un après-midi culturel et festif pour le Carnaval, avec le spectacle « L'Empereur et le Rossignol » de la Compagnie Les Globe Trottoirs,
- La vente des bulbes et fleurs de printemps, distribués le 20 mars
- Une sortie en famille au zoo d'Attilly le dimanche 22 mai,

Et, pour clôturer l'année scolaire :

- La kermesse de fin d'année et la fête des 10 ans de l'Association le samedi 18 juin à l'Ecole de Moisenay,
- La soirée Boum dédiées aux CM1 et CM2, le vendredi 24 juin à Saint-Germain-Laxis.

Nos actions lucratives permettent de proposer des manifestations offertes aux enfants mais aussi d'apporter une aide financière aux projets pédagogiques des enseignants des 2 écoles.

Au cours de l'année scolaire qui s'achève, l'APE a

- acheté des Robots Blue-Bot pour apprendre la programmation à l'école,
- participé au projet Rando de l'école de Moisenay (La Ronde pédestre à Nemours) et apporté une subvention afin de réduire la participation des familles.

Soucieuse d'offrir aux enfants et à leurs familles des occasions de rencontre et de créer des liens constructifs avec l'école et le SIRP, l'APE souhaite poursuivre avec le même dynamisme toutes ces actions l'année prochaine.

L'association a besoin de nouveaux membres actifs : les enfants grandissent et leur envol vers le collège voit aussi le départ des parents qui quittent leur engagement dans le bureau de l'APE.

Parents de jeunes enfants des Écoles de Moisenay et de Saint-Germain-Laxis, venez faire vivre l'association pour continuer d'œuvrer pour le plaisir et le bien-être des écoliers de nos villages ! Seul on va vite, ensemble on va plus loin !

Seul on va vite, ensemble on va plus loin !



Association des chasseurs de Moisenay

L'Association des Chasseurs de Moisenay est la plus vieille association de notre commune : nous aurions dû fêter ses cent ans d'existence l'an passé. Malheureusement les conditions sanitaires ne l'ont pas permis.

Cent ans et toujours amoureuse de la nature. C'est pourquoi nous avons organisé le 13 mars, en partenariat avec la Mairie et l'Association des Familles de Moisenay, une matinée bois propres qui fut malheureusement un réel succès. Succès car une trentaine de courageux, grands et petits, se sont déplacés et nous avons ramassé pas loin de deux tonnes d'ordures diverses le long de nos chemins.

Malheureusement car préserver la nature ne devrait pas nécessiter ce genre d'opération commando.

Merci à toutes celles et tous ceux qui sont venus ainsi qu'à la Mairie et l'Association des Familles de Moisenay pour leur aide.



Pour ce qui concerne notre activité principale, la chasse, voici quelques informations :

- L'ouverture de la chasse est fixée au dimanche 18 septembre et nous chasserons le petit gibier tous les dimanches jusqu'à fin janvier. A partir du 1er janvier, sans chien et à poste fixe, le pigeon jusqu'au 20 février
- Durant la saison nous organiserons quelques battues, entre sept et huit, le samedi matin. Ces actions sont nécessaires pour réguler le nombre de chevreuils et sangliers, en l'absence de prédateurs naturels.

Nous positionnons alors des panneaux signalant qu'une battue est en cours. Ces panneaux n'ont pas pour but d'interdire le passage des randonneurs à pied ou à vélo mais de les informer afin qu'ils ne soient ni surpris ni effrayés en apercevant des hommes en tenue orange perchés sur des miradors.

- Ces miradors permettent de tirer moins loin et de voir tout ce qui se trouve sur la trajectoire du tir envisagé, sachant qu'aucun tir ne se fait ni en direction des habitations ni en direction des routes et chemins.
- Dès que les dates de ces battues seront arrêtées elles seront communiquées à la Mairie pour être diffusées sur le site de la commune.
- Bien évidemment nous accueillons avec plaisir toutes celles et tous ceux qui voudraient se joindre à nous pour arpenter les bois, même sans arme.
- Pour tout renseignement vous pouvez vous rapprocher du président Flavien KRUPENNINCK ou du secrétaire Michel GODEAU.

VIE ASSOCIATIVE

Amicale Sportive Moisenay - Basket

Association historique à Moisenay, notre club est principalement dédié à l'enseignement et la pratique du Basket-Ball.

La France a traversé une situation sanitaire inédite, mettant à l'arrêt à deux reprises les activités sportives amateurs, et les conséquences ont été nombreuses pour les clubs et leurs licenciés, et notre club n'a pas été épargné. Mais il a su répondre à l'avancement aux différentes contraintes sanitaires imposées et a ainsi pu continuer de faire vivre le basket à Moisenay

Cette saison, le club compte 5 équipes :

- U9 Loisirs : un Groupe de 9 enfants encadré par Elodie
- U11 : 16 enfants qui débutaient le championnat avec leurs coaches Nico et Toto,
- U13 : 15 enfants coachés par Seb
- U18F : 12 jeunes filles coachées par Rachel et David
- Vétérans : 15 joueurs coachés par Seb



Malgré cette reprise de l'activité, par mesure de précaution et avec regret, nous n'avons pas souhaité organiser en janvier dernier, en pleine période de regain de la Covid, notre traditionnel Loto et espérons pouvoir l'honorer la saison prochaine et vous y retrouver.

Nous avons pu retrouver cette année le chemin des terrains, des entrainements et pratiquer ensemble le basket, et c'était bien là l'essentiel. Nous préparons déjà la saison 2022/2023, et vous pourrez nous retrouver au prochain forum des associations le 3 septembre prochain, ou nous contacter sur asmoisenay@gmail.com

Ecole Multisports de Moisenay

L'École Multisports de Moisenay, dont les débuts ont eu lieu en Septembre 2021, a connu une première année riche à tous points de vue. Avec un total de 45 enfants inscrits sur les deux groupes du samedi matin (groupe des 4-5 ans et groupe des 6-7 ans), nous avons affiché complet dès le démarrage de cette association.

Tout au long de cette année, les enfants ont pu découvrir différentes activités sportives (athlétisme, jeux collectifs, course d'orientation, vélo) et ont fait preuve d'un grand enthousiasme, tout comme les deux éducateurs (Anthony et Yann) qui étaient ravis de les retrouver chaque samedi matin.

L'année se terminera avec l'activité vélo durant tout le mois de Juin avec différents jeux et parcours permettant une sensibilisation des enfants à la sécurité routière.

Les inscriptions pour l'année prochaine sont d'ores et déjà ouvertes. Pour recevoir le dossier d'inscription et pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Anthony BRIHI au 06 14 44 41 33.



VIE ASSOCIATIVE

Entente Bouliste

Le dernier weekend d'Avril annonçait le début des championnats de Seine et Marne.

Ceux ci débutèrent par le championnat simple qui se déroula à Nangis le 23 et 24 avril.

Les Moseniens se défendirent avec ferveur puisque sur 5 joueurs au départ le samedi , 4 furent qualifiés pour le lendemain.

Les Moseniens se défendirent avec ferveur puisque sur 5 joueurs au départ le samedi , 4 furent qualifiés pour le lendemain. Après un dimanche où les parties ont été très serrées , SARREY Francis sortait vainqueur en 4ème Division et se qualifia pour le championnat régional. Ce championnat eu lieu à Melun le 22 Mai. SARREY Francis ne sort pas des poules pendant que Mme HERVILLARD Yannik perd en demie Finale

26 Mai le concours double Mixte 77 eut lieu à Saint Germain sur Morin où l'équipe composée de HERVILLARD Yannik et RAIMBEAUX Philippe finirent seconds, battus au goal avérage. (Photo 1)

A cette compétition le double VERMEULEN Marlène et SARREY Francis furent récompensés par le prix du Fair Play. (photo 2)

Prochaines compétitions le championnat quadrettes le 18 et 19 juin et le concours à Moisenay le 30 Juillet .

Bravo à tous.



Photo 1



Photo 2

Familles de Moisenay

L'association des Familles de Moisenay c'est avant tout une famille, un état d'esprit, une envie d'agir pour le bien-être de chacun en toute bienveillance. C'est proposer une écoute et des accompagnements aux parents qui en éprouvent le besoin (aide à la parentalité, démarches administratives...), c'est les soutenir, les informer au quotidien sur leurs droits, mais c'est aussi créer des événements fédérateurs pour rassembler, tisser des liens. C'est offrir des animations pour les enfants (maquillage, jeux de société, Halloween avec l'APE), initier des événements intergénérationnels (balades, conférences, jeux), c'est aussi organiser des soirées festives comme la St-Patrick pour se retrouver, lâcher-prise et partager tout simplement de bons moments ensemble.



Notre affiliation à l'UDAF nous permet d'agir au quotidien pour défendre les intérêts et soutenir les familles. Ces actions d'accompagnement nous tiennent à cœur et des permanences sont organisées durant l'année. L'entraide et la solidarité sont au cœur de nos actions et s'il y a un bien un événement qui rassemble toutes nos valeurs, c'est celui du Téléthon. L'an dernier la belle mobilisation et la générosité des Moseniens nous a permis de faire un don de 2000 euros, le double de 2020. Notre présidente s'est rendue au Généthon, elle a rencontré les acteurs, les chercheurs, elle a pu mesurer l'enjeu. « Les progrès de la recherche médicale sont incroyables, de vrais miracles qui ont permis à de nombreuses familles touchées par la maladie, d'espérer et d'apprécier les progrès des enfants malades. C'est concret aujourd'hui. Les dons du Téléthon sont déterminants. Je souhaite que notre engagement soit encore plus grand cette année, j'invite toutes les associations de la commune à y participer à nos côtés pour qu'ensemble nous agissions pour faire reculer la maladie ».

Parce que la famille, c'est vous, c'est nous, c'est chacun d'entre-nous, l'association des familles de Moisenay vous ressemble, vous comprend. Alors qu'attendez-vous pour nous rejoindre ? Les actions pour 2022-2023 ne manquent pas, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Vous avez des envies, des compétences à proposer ? Contactez-nous ! Les temps forts des années précédentes seront reconduits et étoffés. Nous vous attendons nombreux !

Notre agenda (d'autres événements viendront s'ajouter) :

Fête des associations le 25 juin
Forum de rentrée des associations le 3 septembre
Halloween le 31 octobre
Téléthon en décembre
St-Patrick en mars 2023



Contact : famillesdemoisenay@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

Génération de Moisenay

Une première année riche en projets pour notre toute jeune association, tournée vers le partage et la valorisation du savoir-faire. Nous proposons des projets qui favorisent la relation et la transmission de l'expérience des uns pour un enrichissement culturel et intergénérationnel par les plaisirs de jardiner, de fabriquer, de transformer, d'apprendre, de s'amuser, de réaliser ensemble.



- Projet « mettre en boîte » : La photographie à la rencontre des villageois de Moisenay. Ce projet artistique et culturel, propose aux familles Moséniennes d'être photographiées dans un lieu qu'elles apprécient. Les photographies seront faites en Noir et Blanc en grand format, à la chambre (l'appareil d'autrefois avec un soufflet une grosse optique et du film argentique). Cela donnera une dimension intemporelle à ce travail que l'on pourra associer à des travaux plus anciens de tous les continents.

- Projet « cultiver son potager en famille » : Cette activité a été commencée en novembre par du bouturage de vivaces : hydrangeas, hibiscus, gauras, rosiers. Des boutures seront offertes à l'école. Henri Gaud a pu faire visiter aux classes de l'école son potager et transmettre le plaisir de cultiver la terre.



- Projet « photo et développement » : A l'occasion de l'activité bouturage, les participants se sont rôtés à la photographie de groupe puis au développement des photos en laboratoire. Une activité cyanotype, sera proposée à l'école au mois de juin, procédé photographique ancien qui réagit à la lumière sur du papier photosensible.



Stage photo et développement

Les 9 et 10 ou 16 et 17 juillet nous proposons :

Stage fabriquer son savon avec des produits naturels - Stage fabriquer sa moutarde recette maison.

Si vous êtes intéressés, venez nous rejoindre. Contact : Henri GAUD - Email : Generationsdemoisenay@gmail.com

Le Lien Mosenien

Des activités pour tous toute l'année :

Badminton, danse, karaté, sport de combat, yoga, anglais....



Des ateliers toute l'année,
Poterie, Vannerie, Tricot...



Nous contacter:

Adresse mail : lelienmosenien@fdfr77.org

Des manifestations :

Brocante en septembre,
marché de Noël en décembre,
puces des couturières au
printemps...



Et aussi :



Un parcours santé-nature tous les
jeudis, une balade contée au fil de
l'eau en Mai, la confection du Char
du 14 juillet



Nous suivre:

Page facebook : <https://www.facebook.com/lelienmosenien/>
Site Internet : <https://fdfr77.org/site/moisenay/>

Chaque adhérent ou non adhérent est le bienvenu pour prêter la main aux bénévoles, l'occasion de participer à la dynamique de la vie associative de notre village

VIE ASSOCIATIVE

La Retraite Heureuse

L'Association La Retraite Heureuse regroupe les personnes à la retraite ou en en âge de l'être, habitants de la commune de Moisenay et des villages environnants.

En 2021, nous avons poursuivi nos activités habituelles : randonnées, après-midis récréatifs, séances d'Activités Physiques Adaptées, repas mensuels, fête de Noël ...

Une quinzaine de personnes ont reçu leur « Certificat Numérique – Les séniors connectés » pour avoir suivi avec bonne humeur et assiduité la formation « Bien sur Internet » du 31/08/2021 au 01/10/2021.

En novembre 2021 nous avons fêté le 40ème anniversaire de la création de la Retraite Heureuse.

Nous avons participé à diverses manifestations concernant la vie communale : fête des Associations, forum des Associations, Téléthon...

Une Bourse aux Plantes organisée en mai 2022 par La Retraite Heureuse a connu un vif succès.

Nos projets futurs seront essentiellement la poursuite des activités courantes ainsi que notre participation aux différentes manifestations communales notamment celle prévue prochainement dans le cadre du Tour de France féminin.

Un loto sera organisé en automne.

Nous envisageons d'autres manifestations possibles : spectacles, balades, sorties ...

Si vous souhaitez participer à nos rencontres conviviales, nous serons heureux de vous accueillir au sein de notre association.

Pour en savoir plus sur les activités et manifestations de La Retraite Heureuse :

<https://laretraiteh.blogspot.com/>

Pour nous contacter, mail de l'Association : rh.moisenay@gmail.com



40^e Anniversaire nov. 2021



Repas couscous mai 2022



Bourse aux plantes mai 2022

En Ryhtme et Ancoeur

EN RYTHME ET ANCOEUR association musicale à Moisenay

COURS DE MUSIQUE

Pour la rentrée 2022, nous vous proposons des cours de :

Guitare, Batterie, Piano, M.A.O.

Tout âges, tous styles, tous niveaux.

1ère année avec essais de plusieurs Instruments



NOUVEAUTES POUR 2022

Pour la rentrée 2022 :

Eveil Musical * (3 à 5 ans)

Violon

Chant chorale * (adultes et enfants)

En Ryhme et Ancoeur
32 rue Grande, 77950 MOISENAY
Tél. : 06.62.48.89.69
enrythmeetancoeur@gmail.com

* sous réserve d'un nombre de 5 participants minimum

VIE ASSOCIATIVE

UV77

L'UV77 c'est l'association ou le club « vélo » du village. 77 pour notre département, la Seine et Marne, mais aussi et surtout pour rappeler que nos portes sont ouvertes de 7 à 77 ans, et même plus comme en témoigne l'âge de notre doyen. Certes, nous n'atteignons pas encore la parité homme/femme que chacun d'entre nous souhaiterait au sein du groupe, mais la fidélité de celles qui sont présentes au club illustre bien que notre pratique s'adresse à toutes et tous et que tout membre y trouve sa place.



La section a vu son effectif grossir ces dernières années et compte aujourd'hui une vingtaine de membres actifs participant aux différentes sorties hebdomadaires, principalement sur routes mais aussi à VTT sur les chemins et sentiers de nos forêts durant la période hivernale. A cela s'ajoutent nos membres bénévoles qui nous aident et accompagnent dans chacune de nos manifestations.

Si nous faisons du vélo, c'est pour être acclamés aux bords des routes, que nos exploits fassent la Une du journal L'Equipe, que Daniel MANGEAS annonce notre victoire en haut de la cote de Moisenay, avant que nos fans s'arrachent nos maillots...

Mais cette si espérée reconnaissance n'étant toujours pas arrivée jusqu'à nous, nous nous efforçons de nous distinguer différemment, car nos valeurs sont bien autres, avant tout humaines et au service du collectif.

Cette année encore, l'UV sera au cœur d'animations du village :

- Pour la fête de la Saint Jean, un parcours VTT de 13 km sera proposé, sans oublier le traditionnel parcours pédestre au cours duquel notre club animera un stand de jeux.
- Notre assistance aux écoles du SIRP Saint-Germain-Laxis-Moisenay est renouvelée pour l'animation d'ateliers de conduite du vélo et l'encadrement de la sortie à la journée prévue courant juin.
- Notre randonnée vélo, la Mosenienne, accessible à toutes et tous (les parcours s'échelonnant de 25 à 100 km) aura lieu le dernier dimanche d'août comme c'était le cas avant la crise sanitaire du Covid.
- Cerise sur le gâteau, le Tour de France féminin passant par Moisenay le 25 juillet prochain, l'UV saura encourager chacune des compétitrices et sera aux côtés de la Mairie pour faire de cette journée l'évènement vélo de l'année 2022 à Moisenay.

L'UV77 a aussi à cœur de dynamiser sa pratique et ainsi renouer avec les exploits de nos aînés et fondateurs du club. Si nous continuons à fréquenter les routes de notre département, nous n'hésitons pas à découvrir celles des départements voisins (soit lors de nos sorties dominicales, soit en participant à des randonnées proposées par des clubs). Désormais, nos couleurs s'exportent aux plans régional, national, voire international : deux de nos adhérents ont participé à la cyclo sportive Jacques GOUIN en Ile de France, à la dernière édition de Paris-Roubaix, et au Tour des Flandres en Belgique.

Oui, Gerard HOLTZ avait raison : « Vive le Sport ! Vive le vélo ! ». On pourrait y rajouter très modestement : « ...avec l'UV77 ! ».

Bel été à toutes et tous, à vélo... avec toute la prudence qui s'impose.

Les manifestations communales

En complément des manifestations organisées par les associations, la commune ou le CCAS organisent différents évènements tout au long de l'année : la chasse aux oeufs de Pâques, le repas de printemps du CCAS, la fête de la musique, la fête des associations, les feux de la St Jean, le 14 juillet, le forum des associations, le Salon d'Automne, le Noël des enfants, la remise des colis aux anciens. Des représentations de théâtre ou de danse, des soirées à thème sont également programmées tout au long de l'année.

Ces évènements sont régulièrement réalisés en partenariat avec une ou plusieurs associations.

Enfin, avec la FNACA, la municipalité organise chaque année les différentes commémorations : 8 mai, 11 novembre, journée du souvenir.



TRAVAUX

Un certain nombre d'actions de voirie ont été entreprises dernièrement qui participent grandement à l'amélioration paysagère des abords des équipements de loisirs communaux, mais également de à l'amélioration en termes d'usages et de confort pour la population.

RAMPE PMR

L'accès à l'espace culturel, les salles et les aires de jeux la salle est désormais adapté pour les personnes à mobilité réduite. Une continuité de l'enrobé depuis la voie d'accès jusqu'en contre bas proche des équipements facilite le stationnement pour le déchargement des véhicules lors des manifestations. Deux rangées de bancs adossées au mur de la rampe viendront prochainement terminer l'aménagement.

*Coût des travaux : 41 577 € HT -
Subvention du Département 16 630,80 €*



Descente PMR avant travaux



Descente PMR avant travaux

TROTTOIR RUE DU JUBILÉ

Les abords de l'école primaire Lhioreau ont fait l'objet de travaux d'aménagement du trottoir du côté pairs de la rue du Jubilé, le stabilisant par de l'enrobé avec marquage des entrées des habitations. Les potelets ont été supprimés afin de permettre la circulation des poussettes et fauteuil roulant



Début des travaux

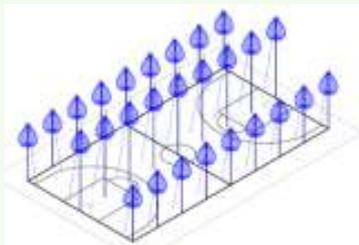


Vue après travaux

*Coût de l'opération : 30 000 € HT
Subvention du Département : 14000 €*

SALLE MARCEAU FONTAINE

Le Gymnase a bénéficié des travaux de mise aux normes électriques et de reprise d'éclairage en led favorisant les économies d'énergie. Il s'agit de rendre cet équipement polyvalent pour l'accueil des différentes activités ou manifestations : Noël des enfants - Compétitions de basket - Le salon d'Automne. Ces travaux ont été menés en collaboration avec la section badminton du Lien Mosenien et l'association de basket.



Nouvel éclairage

*Coût de l'opération : 38 448.77 € HT
Subvention du Département (40%) en
attente : 15 379.50 €*

Plan de calepinage issu de l'étude d'éclairage réalisée

TRAVAUX

RUE DES GALERNES

Ces travaux font partie des priorités de notre mandat en raison de la dangerosité existante pour la sécurité des biens et des personnes. Après deux années de préparation, après un démarrage reporté pour tenir compte des travaux de rénovation du réseau d'eau potable menés par la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, les travaux sur la rue des Galernes ont pu débuter le 16/05/2022, pour une durée prévue de trois mois. Ils consisteront à la pose d'un collecteur d'eaux pluviales et la réfection de la voirie afin de résoudre les problèmes d'inondations fréquentes dans cette rue par temps de pluie.



La pose du collecteur d'eaux pluviales sera réalisée jusqu'au réseau existant rue du Centre, et devrait s'achever dans les prochains jours pour laisser place à la phase de réfection de la voirie avec création d'un trottoir.

Les riverains de la rue des Galernes et de la rue du Centre concernés, ont été invités à deux réunions successives pour les informer de la nature des travaux et des préconisations de circulation et de stationnement le temps des travaux.



Témoignage de riverain :

"Nous sommes contents que la nouvelle équipe municipale ait pris le problème à bras le corps. Les averses de pluie ont toujours été pour nous source d'angoisse, difficultés d'accéder dans nos logements avec le ruissellement des eaux de voirie vers les parcelles privées. Pour tout cela, nous ne pouvons nous plaindre des désagréments du chantier. D'autant plus que les ouvriers du chantier sont assez courtois, avec même une certaine tolérance pour les circulations des véhicules. Les aménagements mis en place pour la collecte des ordures ménagères nous vont bien ; même si nous n'avons pas encore eu à nous y rendre. Nous sommes un peu déçus que l'enfouissement des réseaux ne puisse être fait par la même occasion."



ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vous avez dit biodiversité ?

Si nous changions nos habitudes de tondre le gazon de notre jardin !

Savez-vous que **la pelouse est un lieu de prédilection pour les nids** de certains oiseaux, lézards, criquets, hérissons, etc. ? En privilégiant une pelouse haute vous participerez à la protection d'un lieu de reproduction d'insectes et d'animaux

Savez-vous que **la pelouse est une réserve à nectar** car elle regorge d'herbes considérées comme adventices (pissenlits, orties, coquelicots, trèfles, plantains, pâquerettes, etc.) qui produisent du nectar si recherché par les insectes pollinisateurs. En tondant régulièrement, vous supprimez aussi une grande partie de nectar que les abeilles, bourdons, guêpes et autres papillons viennent chercher pour se nourrir.



Savez-vous que **la pelouse est une zone de biodiversité**, zone de refuge pour la faune qui vit dans votre jardin. Changez d'habitude en ne tondant qu'une petite partie de votre gazon et en laissant une partie sauvage. Cela s'appelle la tonte différenciée. Préférez tondre des chemins pour accéder au composteur, à l'abri de jardin ou à la serre. Vous allez redécouvrir votre pelouse aux allures champêtres qui va s'animer de fleurettes colorées et parfois parfumées.

Lutter contre la sécheresse : plus la pelouse sera coupée courte et plus les rayonnements du soleil vont atteindre les bases des brins de gazon. Celui-ci risque de jaunir et se dessécher. Une pelouse avec des hautes herbes conserve l'humidité des rosées. Adaptez donc la tonte en fonction des conditions climatiques annoncées.



SÉCURITÉ

Élagage et entretien des haies en bordure des voies publiques

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**

En cette saison estivale, **arbres et arbustes ont bien poussé et les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses** pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité, d'autant que **nombre de rues ne disposent pas de trottoirs sécurisés**.

Afin d'éviter ces difficultés, il est obligatoire de **procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public**. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Point important : les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public).

Il est envisagé de réaliser prochainement un bilan sur le linéaire de haies et plantations privées qui ne seraient pas élaguées en limite de voies et chemins communaux. C'est pourquoi, il vous est demandé si vous êtes concerné d'intervenir dans les meilleurs délais.

ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ

LABEL VILLAGES FLEURIS

Le label récompense l'engagement des communes pour la qualité de vie : place accordée au végétal dans l'espace public, protection de l'environnement avec l'espace de jeu du Rondino rue des Églantiers, ou bien les aménagements des entrées du village avec des massifs fleuris toute l'année, l'entretien du cimetière dit traditionnel sans pesticides. Sans oublier le développement de l'économie locale et touristique, avec la préservation du lien social.

La démarche consiste à attribuer une série de «4 Fleurs» qui correspondent à quatre niveaux identifiés par un référentiel d'évaluation. Présent depuis plus de 60 ans, le label « Villes et Villages Fleuris » rassemble près de 4470 communes labellisées en 2021 sur tout le territoire français

Fin 2021 le village de MOISENAY a obtenu sa première fleur. Une belle récompense pour le travail accompli par l'équipe des services techniques depuis 5 ans.

Les critères d'attribution, à l'origine dédiés à la qualité esthétique du fleurissement, ont progressivement laissé une place prépondérante à la manière d'aménager et de gérer durablement les espaces paysagers, pour valoriser la qualité de vie des habitants et des visiteurs. Au-delà de son caractère de récompense nationale, le label garantit une qualité de vie et témoigne d'une stratégie municipale cohérente et vertueuse.

MOISENAY avait déjà obtenu plusieurs labels : en 2017 : le trophée Zero Phyt'eau, en 2019 : Village de Caractère de Seine et Marne et en 2020 : Terre Saine.

La grille d'évaluation comprend 60 critères, répartis en 6 grandes thématiques :

La visite du jury, la mise en oeuvre du projet municipal, l'animation et la promotion de la démarche, le patrimoine végétal et le fleurissement, la gestion environnementale, la qualité de l'espace public

Merci à Philippe Mazella pour sa participation à la rédaction de cet article



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Une équipe pleine de ressources !

Vous ne le savez peut-être pas...la grande majorité des réalisations sont fabriquées avec des matériaux de récupération. Bravo !



PAROLE DES GROUPES

Liste Ensemble nous sommes Moisenay - Groupe majoritaire



Proximité et volonté d'agir pour le bien être des Moseniens et Moseniennes

Lors de notre élection en juillet 2020, nous ne pensions pas traverser les différentes crises sanitaires, sociales et géopolitiques qui nous touchent tous depuis deux ans. Tout aurait pu jouer en notre défaveur : hausse des matières premières, flambée du prix de l'énergie, protocoles sanitaires « fluctuants », baisse des dotations de l'Etat,... Et pourtant ! En tant qu'élus responsables nous avons fait preuve de sérieux et d'ambition en maîtrisant le budget communal, en maintenant des dépenses d'investissement permettant tout à chacun de vivre paisiblement dans notre village (projet cœur de bourg, vidéoprotection, travaux rue des Galernes, trottoirs rue du Jubilé, mise aux normes du complexe sportif, ...), en continuant à soutenir les initiatives locales et les activités culturelles, sportives et associatives. Le tout bien évidemment sans augmenter la part communale de l'imposition mais en sollicitant ardemment les différentes subventions de nos partenaires (Etat, Région Département).

Certes tout n'est pas parfait et entendons les différentes critiques que nous pouvons partager et qui nous servent à avancer mais notre équipe se donne et s'engage au quotidien pour répondre à vos attentes, être au plus proche de vous et faire de Moisenay un village qui rayonne et qui soit reconnu pour sa qualité de vie. Nous continuerons à nous battre dans cette optique pour la suite de notre mandat.

Nous poursuivons les projets définis dans notre programme en s'attachant toujours à vous écouter.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question, demande, idée directement en Mairie, par mail à mairie@moisenay.fr ou par téléphone au **01.64.81.21.00**.

Anthony BRIHI - Liste Agir avec vous

Moseniennes, Moseniens,

C'est avec plaisir que je vous retrouve au travers de cet encart dans le bulletin municipal, laissant la place aux élus de la minorité.

Voici maintenant deux ans que la nouvelle équipe municipale a été installée et force est de constater que les défis à relever sont nombreux. Le dernier en date est représenté par la hausse des coûts de l'énergie qui a un impact direct sur le budget de notre commune, les marges de manœuvre devenant de plus en plus limitées.

Un autre défi concerne les travaux à réaliser pour le futur commerce Rue de l'école, le montant de ceux-ci me laissant toujours aussi perplexe quant à leur impact sur le budget. J'ai soulevé mon inquiétude lors du conseil municipal du 8 Avril, notamment lorsque j'ai appris que nous n'avions pas obtenu la subvention de la DETR pour un montant demandé de 659 715€. Ce refus faisant déjà suite au refus concernant la subvention DSIL en 2021.

Qu'en sera-t-il pour la nouvelle demande au titre de la DSIL en 2022 ? Si nous n'obtenons pas les montants demandés, quel impact sur la santé financière de notre commune ?

Je ne peux que vous encourager à prêter une attention toute particulière à ce dossier.

Comme je le soulignais dans le dernier bulletin municipal, loin de moi l'idée de contester en bloc chaque décision prise par l'équipe majoritaire, j'en profite d'ailleurs pour souligner à quel point les travaux effectués en ce moment-même Rue des galernes sont une excellente chose.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été et je reste bien évidemment à votre disposition si vous souhaitez échanger sur tel ou tel sujet.

Anthony BRIHI

PAROLE DES GROUPES

Marie MAUGERE - Liste Moisenay Construisons Demain

Se faire entendre au sein d'un conseil dont la majorité occupe 80 % des sièges n'est pas facile. Conseillère libre, lorsqu'il s'agit de l'intérêt des Moseniens, **Je ne suis ni opposante par principe ni complaisante par faiblesse.**

Quand c'est utile pour Moisenay, je soutiens :

- Les travaux d'aménagement de la voirie Rue des Galernes pour solutionner les problèmes d'inondation.
- Le projet de création d'un commerce de proximité avec un budget travaux de l'ordre de 250 000 €. On apprendra plus tard qu'aucune étude sérieuse n'avait été réalisée.

Quand c'est inacceptable, je m'oppose à :

- L'augmentation des coûts des travaux pour la création du commerce à cause d'impératifs non prévus à l'étude initiale. Le coût global du projet serait maintenant de l'ordre de plus de 1 500 000 €, non définitif car au vu de la conjoncture Mme le maire nous précise que les prix iront à la hausse. Ce n'est plus acceptable. De surcroît, elle nous avoue en séance du conseil municipal, alors que les commissions d'attributions ont eu lieu depuis longtemps, que les demandes de subventions de 735 715 € puis 659 715 € ont été refusées l'une après l'autre.
- La vente de notre patrimoine tel que le logement place de l'Eglise pour un montant de 100 000 € sans aucune publicité, ni consultation du service des Domaines, pour financer les travaux.

La majorité ne respectant pas le règlement sur le droit d'expression des minorités a préféré, au lieu de l'appliquer, le modifier la veille d'une nouvelle parution. Ce n'est pas loyal.

Quand c'est possible, je coopère :

Il n'y a pas de compte-rendu des réunions des commissions, notamment la plus importante pour l'avenir de notre village, celle du PLU. Pour percer cette opacité, j'ai obtenu au Conseil Municipal du 8 avril l'application de la loi. Et je suis désormais présente dans toutes les commissions.



L'équipe «Construisons demain» vous remercie des soutiens que vous lui témoignez, et reste à votre écoute : mariemaugere.moisenay@gmail.com

ETAT CIVIL - URBANISME - ENTREPRISES

L'ETAT CIVIL DE MOISENAY

Au cours de l'année 2021 Moisenay a recensé :

- 6 décès
- 9 naissances
- 5 reconnaissances
- 9 mariages
- 5 PACS



QUELQUES CHIFFRES DU SERVICE URBANISME

En 2021, Moisenay a enregistré 64 déclarations préalables de travaux, et a délivré 2 permis d'aménager, 13 permis de construire, 2 permis de d'aménager. Sur cette même année, le service urbanisme a traité 46 certificats d'urbanisme et 61 autorisations de travaux.

NOUVEAUX HABITANTS

16 nouvelles familles se sont installées à Moisenay en 2021



ZOOM SUR 1 NOUVELLE ENTREPRISE

Une sophrologue s'est installée à Moisenay

Stress, anxiété, insomnie, gestion des émotions, préparation mentale à un événement... la sophrologie est une méthode de relaxation physique et mentale qui permet de lâcher-prise et de se recentrer sur ses besoins. Notre village accueille depuis juin dernier une sophrologue, elle propose des accompagnements individuels et des ateliers collectifs. Contact : Claire Chunlaud au 06 78 44 34 91.

Les entreprises Moseniennes sont recensées sur une page du site internet de la mairie.

Pour toute modification, ajout, suppression, vous pouvez transmettre votre demande par mail à la mairie.

Les gîtes touristiques sont également recensés sur le site internet de la mairie.

Pour toute modification, ajout, suppression, vous pouvez transmettre votre demande par mail à la mairie.

POUR VOUS AIDER

URGENCES

S.A.M.U : 15
Service des Pompiers : 17
Gendarmerie-Police : 18
Urgences par téléphone portable (européen) : 112

GENDARMERIE

1 rue du 26 Août 1944
77820 le Châtelet-en-Brie
01 60 69 40 16

Paroisse de Moisenay

01 60 66 98 14

Médecine d'urgence

SOS Médecins : 01 47 07 77 77
Médecins d'Urgence 77 : 08 25 82 65 05

Fuite de canalisation d'eau

(7j/7 - 24h/24)
09 69 36 86 24

Veolia Assainissement

(24h/24 h - 7j/7j)
06 09 07 53 62

Centre anti-poison

01 40 05 48 48

INFORMATIONS UTILES DE MOISENAY

Horaires de la mairie



Lundi	9 h à 12 h - 16 h à 18 h
Mardi	FERME
Mercredi	9 h à 12 h - 16 h à 18 h
Jeudi	9 h à 12 h - 16 h à 19 h
Vendredi	9 h à 12 h - 16 h à 18 h
Samedi	9 h à 12 h

Horaires de l'agence postale



Lundi	9 h à 11 h
Mardi	9 h à 11 h
Mercredi	9 h à 11 h - 16 h à 18 h
Jeudi	9 h à 11 h
Vendredi	9 h à 11 h
Samedi	9 h à 12 h

LE BRUIT

Horaires pour l'utilisation des outillages bruyants
(bricolage, jardinage) :

Jours ouvrés :	7 h à 20 h
Samedi :	9 h à 12 h - 15 h à 19 h 30
Dimanche et jours fériés :	10 h à 12 h

NOUS CONTACTER

Rue de la boucle
77950, Moisenay
01 64 81 21 00 / mairie@moisenay.fr
Site Internet : mairie-moisenay.com
Facebook : Commune de Moisenay / Instagram : @commune_de_moisenay

LES DECHETS

Pour ne pas encombrer les trottoirs, les poubelles doivent être sorties la veille au soir ou le matin.

Déchets Ménagers* :	Jeudi
(*) sauf	
Rues de l'Acacia, de la Fontaine Minard, du Mont, du Parc, Cour Gausson	Vendredi
Emballages (bac jaune) :	Mercredi
Benne à déchets verts :	Du 15 mars au 15 décembre
Mini déchetterie :	Le samedi de 9 h à 12 h
L'accès à cette déchetterie est réglementé par carte et les dépôts sont limités	
Déchetterie :	rue des prés Borets - Le Châtelet en Brie